

Conditions d'admission

Après une classe de seconde générale et technologique préparée dans un lycée d'enseignement général, d'enseignement technique ou agricole et avis favorable du conseil de classe.

Le recrutement se fait sur dossier. Vous devez nous demander un dossier de demande d'admission. Une commission interne étudie les demandes et donne une réponse à l'ensemble des candidatures.

La formation

Deux années d'études après la classe de seconde.

La formation s'appuie sur (voir tableau ci contre, code couleur):

- **L'enseignement commun**
- **L'enseignement de spécialité :**

Pour le choix de spécialités en 1ère et en terminale, fonctionnement en réseau entre les 3 lycées publics d'Aubenas (Astier, Gimond et le Lycée agricole). L'élève peut choisir une spécialité dans un autre établissement appartenant au réseau.

- **L'enseignement optionnel**

Sous réserve de validation par notre autorité académique

Poursuite d'études et débouchés

Le Baccalauréat général préparé dans les lycées agricoles permet, au même titre que celui des établissements de l'Education Nationale, l'accès à l'enseignement supérieur (court ou long) :

- Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles à dominante biologie
- Classes préparatoires aux Ecoles Supérieures Agronomiques et aux Ecoles Nationales : Vétérinaire, Ingénieur des Techniques Agricoles, Ingénieur des Techniques Horticoles et Industries agro-alimentaires
- Ecoles de l'Enseignement Supérieur ouvrant leur recrutement aux diplômés du Baccalauréat Général
- Universités, en particulier dans les filières scientifiques
- Instituts Universitaires de Technologie, option Biologie appliquée, Environnement...
- Classes de Techniciens Supérieurs de l'Enseignement Agricole et de l'Education Nationale


Enseignements Communs	1ère	Term
Français	4 h	
Philosophie		4 h
Langue vivante 1 Anglais et Langue vivante 2 Espagnol {Italien Allemand par le CNED}	4 h 30	4 h
Histoire-Géographie	3 h	3 h
E.P.S.	2 h	2 h
Enseignement scientifique	2 h	2 h
Enseignement moral et civique	0,5 h	0,5 h

Enseignements de spécialité	1ère (1)	Term (2)
Mathématiques	4 h	
Physique Chimie	4 h	6 h
Biologie Ecologie	4 h	6 h
Enseignement de spécialité à l'EN (Gimond ou Astier)	4 h	6 h




(1) En 1ère, 3 spécialités à choisir
(2) En terminale, 2 spécialités à choisir parmi les 3 choisies en 1ère

Enseignements optionnels (sous réserve)	1ère	Term
Maths complémentaires		3 h
Autres pratiques sportives	3 h	3 h

Mention Euro	1ère	Term
Section Européenne	2 h	2 h

 Non dispensé dans le lycée agricole

L'examen

Epreuves finales	
	60%
Contrôle continu	
	30%
Bulletins (1ère et term)	
	10%